



Entente anticoncurrentielle

Qu'est ce qu'une entente anticoncurrentielle ?

Que faire si je pense être victime d'une entente ?



Qu'est ce qu'une entente anticoncurrentielle ?

Une entente anticoncurrentielle est caractérisée lorsque plusieurs opérateurs économiques mettent en œuvre une **stratégie commune** convenue ensemble de façon à **fausser la concurrence** au lieu d'attirer les clients sur la base de leurs mérites.

Ces stratégies peuvent notamment tendre à :

- **Limiter l'accès au marché ou le libre exercice de la concurrence** par d'autres entreprises ;
- **Faire obstacle à la fixation des prix** par le libre jeu du marché en favorisant artificiellement leur hausse ou leur baisse ;
- **Limiter ou contrôler la production, les débouchés, les investissements ou le progrès technique** ;
- **Répartir les marchés ou les sources d'approvisionnement** ;
- **Accorder des droits exclusifs d'importation** à une entreprise ou à un groupe d'entreprises.

Ces pratiques ont pour effet de **réduire l'incitation des entreprises à proposer leurs produits ou services à des prix compétitifs et/ou à développer de nouveaux ou de meilleurs produits et services.**



Exemple fictif de répartition de marché

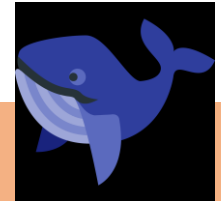


Au moment de la coupe du monde, différentes enseignes de sport aimeraient exploiter l'image de certains joueurs pour vendre leurs produits.

Une entreprise souhaiterait que Neymar signe ses chaussures, mais craint que celui-ci ne consente l'exclusivité à l'un de ses concurrents, qui semble également intéressé par Messi.

Les concurrents vont alors se mettre d'accord pour savoir laquelle fera une offre à Neymar et laquelle fera une offre à Messi. L'entreprise pourra ainsi faire une offre au prix qu'elle souhaite tout en étant assurée que son concurrent ne proposera pas un prix plus intéressant au joueur qui lui a été attribué.

Exemple fictif de fixation des prix



C'est la saison des baleines, les touristes souhaitent prendre le bateau pour aller voir de plus près ce phénomène. Plusieurs entreprises proposent ce service. L'une d'elle souhaiterait augmenter ses prix mais craint que ses clients ne se tournent vers la concurrence. Elle va alors consulter ses concurrents afin que tous augmentent leurs prix de la même façon.

Ainsi, les entreprises augmentent leurs gains sans avoir à se livrer concurrence tandis que les consommateurs paient davantage pour un service identique.

Les baleines n'y sont pour rien dans cette histoire.



Que faire si je pense être victime d'une entente ?

Une **entreprise** qui pense être victime d'une entente anticoncurrentielle peut saisir l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie afin que celle-ci constate et sanctionne la pratique.

Si la situation est urgente et d'une gravité avérée, il est possible de demander à l'Autorité de prononcer des mesures conservatoires en attendant l'examen du dossier au fond.

D'autres personnes peuvent également saisir l'Autorité aux mêmes fins :

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- Les provinces
- Les communes
- Le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie
- Les organisations professionnelles et syndicales
- Les organisations de consommateurs reconnues par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- La chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie
- La chambre des métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie
- La chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie
- L'observatoire des prix

Pour ce faire, il est possible de télécharger notre [modèle de saisine](#) ou d'obtenir de plus amples informations en consultant la [présentation saisine en cas de pratiques anticoncurrentielles](#).

Les **citoyens** constatant une entente anticoncurrentielle peuvent effectuer un signalement auprès de l'Autorité de la concurrence en remplissant notre [formulaire de signalement](#).

